



LES DROITS DE L'HOMME  
DANS LE MONDE

# LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

# N° 136

## JANVIER 2021

### La Chine se déploie, l'Occident reste myope et serein

L'auteur d'un crime n'est pas toujours le seul qu'on doit incriminer : ceux qui connaissaient ses intentions et n'ont rien fait pour l'arrêter, ou qui ont détourné leurs regards, ou qui se sont tus, ne peuvent se laver les mains. C'est une question permanente, depuis la Grèce antique jusqu'aux totalitarismes du xx<sup>e</sup> siècle. Dans le cas de la Chine à parti unique, seule superpuissance à mettre en pratique chaque jour son rejet ouvert des droits de l'Homme, La faute en est de même imputable aujourd'hui pour partie aux diplomates qui ferment les yeux, qui négocient dans la duplicité et qui se bornent à des réserves de détail lesquelles, délicatement jaugées, ne gêneront pas leur interlocuteur. Il ne suffit donc pas de dénoncer, dans ces bilans répétitifs de fin d'année les violences d'une répression nationale qui touche

à elle seule un cinquième de la population mondiale ; encore faut-il observer avec vigilance l'attitude des gouvernements élus, ceux qui acceptent le jugement des citoyens.

La situation à cet égard peut inquiéter, avec cette prédominance de l'insouciance à l'échelle internationale. Trois quarts de siècle après la seconde guerre mondiale, il semble que personne ne croit plus à d'éventuels conflits de grande ampleur. On ne redoute plus les totalitarismes ; les tragédies du vingtième siècle sont oubliées<sup>1</sup>. Les rescapés des camps s'écrient : « Plus jamais ça ! » mais personne ne s'interroge sur les effectifs détenus à présent dans l'ensemble de la Chine. La raison n'en est pas que les documents manquent, car on dispose de listes et de cartographies des camps d'internement à travers tout le territoire

Ligue  
des **droits de**  
**l'Homme**

FONDÉE EN 1898



*1. Il y a un an encore, personne ne croyait plus à la possibilité d'une épidémie mondiale et l'on a détruit les masques qui allaient manquer deux mois plus tard.*

(pas seulement au Xinjiang), ainsi que de nombreuses photos prises par satellite ; c'est surtout qu'on ne les cherche pas. Beaucoup d'ailleurs préfèrent oublier ces réalités dérangeantes et diriger leur attention sur « la jolie Chine », selon la formule d'Anne Cheng, à savoir la peinture traditionnelle, la calligraphie, la cuisine, la poésie des Tang et des Song, la médecine traditionnelle ou le taijiquan et tout ce que véhiculent les Instituts Confucius.

La sagesse chinoise nous met en garde : « *Quand la première voiture se renverse dans le fossé, celles qui suivent doivent en tirer la leçon* ». Il serait coupable d'oublier l'histoire, d'ignorer les horreurs du siècle passé et de faire fi des attaques quasi frontales portées aujourd'hui contre des valeurs déclarées universelles. Cette apparente incapacité à reconnaître la brutalité du régime chinois, cette illusion qu'il pourrait être un aimable partenaire dans un monde apaisé et démocratisé risquent fort de conduire à des drames. Le vieux Fontenelle disait de l'humanité insouciant qu'elle était « *comme les passereaux qui, chaque printemps, se laissent prendre dans les mêmes filets* ».

## DES ŒILLÈRES ET LA PEUR DES MOTS

Cette année, le régime chinois a réaffirmé avec plus de force que jamais ses prétentions à la gouvernance du monde et la société internationale s'est bornée à froncer le sourcil. Il y a lieu de s'inquiéter et l'on ne s'inquiète pas. Grâce à une « loi de Sécurité nationale » prise fin juin à Beijing, le parti chinois supprime en six mois, au vu et au su de tous, le peu de démocratie qui subsistait à Hongkong ; l'Europe qui avait annoncé qu'elle en tirerait les « graves conséquences », n'en tire aucune qui impressionne. Elle n'a pu empêcher la désignation au Conseil des droits de l'Homme des Nations unies d'une Chine, qui est parmi tous les pays adversaires des droits de l'Homme le plus peuplé, le mieux armé, le mieux équipé pour la surveillance collective, le plus déterminé et le plus avide de puissance, bref sans doute le plus dangereux.

Dans un communiqué du 29 décembre, l'Union européenne demande la libération immédiate de onze intellectuels militants, dont l'un condamné à vie il y a sept ans et un autre privé de liberté depuis treize ans. Demande présentée sans insistance et sans justification de la sélection, comme si ses auteurs continuaient d'ignorer, au fil des décennies, que les prisonniers politiques, les assignés à résidence, les individus sous écoute ou sous surveillance policière se comptent selon les cas par milliers, centaines de milliers ou centaines de millions. Que vaut d'ailleurs un écrit qui se contente de répéter les précédentes requêtes et dont on sait d'avance qu'il ne sera suivi d'aucun effet ? Les détenus sont bien trop nombreux pour que le pouvoir les libère sans

se désavouer. Mais l'Union européenne s'est ainsi allégé la conscience avant de signer le lendemain un accord d'investissement industriel et commercial qui lui fait espérer un accès élargi à l'énorme marché chinois.

Cette diplomatie de l'impuissance est devenue une habitude face à Beijing. Le Parlement européen s'interroge en décembre sur la répression qui frappe depuis dix ans déjà la population ouïghoure (1 % de la population totale chinoise) ; il semble avoir déjà oublié l'assujettissement des 99 % restants et la violation du droit international que constitue, quelques mois plus tôt la prise en main des sept millions de Hongkongais, auxquels Beijing laissait entendre il y a moins de dix ans qu'avec un peu de patience, ils pourraient élire en toute liberté leur gouvernement au suffrage universel. Le ministre français du Commerce extérieur affirmait, il y a peu, que la signature de l'accord commercial dépendait des concessions que le pouvoir chinois consentirait en faveur des Ouïghours. Il n'y a pas eu de concessions mais l'accord a été signé. Quelques bonnes paroles assorties de promesses invérifiables ont suffi pour dissiper la gêne.

N'élever chaque fois la voix que sur un seul des nombreux points où le pouvoir se comporte de manière inadmissible revient à s'accommoder de l'ensemble. On dénonce le travail forcé organisé dans les camps d'internement ouïghours comme s'il ne s'agissait pas d'une pratique généralisée à tous les lieux de détention. On s'indigne de l'absence de contrat de travail dans les camps, mais sait-on dans quelles conditions les migrants arrivés des campagnes sans droit de résidence (quelque trois cents millions d'individus) trouvent à s'employer dans les usines urbaines ? Prête-t-on attention à ce qui arrive aux militants ouvriers qui tentent d'organiser des syndicats autonomes dans les cités industrielles ? Eux aussi vont grossir les effectifs des prisons. On ferme ou on contrôle les mosquées au Xinjiang mais ailleurs à l'Est, on détruit des églises et l'on incarcère les prêtres. On fouille les maisons ouïghoures pour y repérer des documents d'un islam non « sinisé » en contravention des directives centrales, mais il en va de même en d'autres lieux pour les détenteurs de bibles ou les documents des sectes bouddhiques clandestines.

## DÉNI DE RÉALITÉ ET CRAINTE DE FÂCHER

Les démocraties, semble-t-il, continuent de voir le reste du monde à leur image et ne pas discerner clairement les dictatures. Devant ces dernières, elles se taisent, craignant d'irriter ceux qu'elles veulent garder comme partenaires. Les démocraties et leurs diplomates ont peur des mots, devant les puissants en tout cas<sup>2</sup>. Un exemple récent : l'Union européenne avait eu l'audace,

s'agissant de la Chine, de parler de « rival systémique ». Quelle témérité linguistique envers un régime autoproclamé, qui ne s'est jamais soumis au suffrage populaire, qui refuse de se plier à une constitution contraignante et qui croit l'heure venue de prendre peu à peu le monde en main ! Mais pour la diplomatie française ou européenne, « rival systémique », c'est encore trop : tout récemment, un ancien ambassadeur de France à Beijing a trouvé le terme excessif et décidé qu'il suffisait de parler de « concurrent » ; concurrent commercial sans doute, ce qui ramènerait le degré de dangerosité de la Chine au niveau de l'Allemagne ou de la Suisse.

Cette tendance à baisser la garde, à ne pas voir ce qui crève les yeux, ou à l'oublier tout de suite, cette propension à se satisfaire de promesses, est dangereuse. La société internationale perd du terrain, les valeurs des Nations unies sont ouvertement rejetées par des majorités de rencontre et rien ne se passe, comme pour donner raison au stratège Sunzi (v<sup>e</sup> siècle avant JC) : « *Le meilleur savoir-faire n'est pas de gagner cent victoires dans cent batailles, mais plutôt de vaincre l'ennemi sans combattre* ». Le pouvoir chinois montre son savoir-faire à cet égard et l'Europe est sur la bonne voie pour se faire battre.

L'aveuglement, la complaisance ou la duplicité (on choisira) des capitales européennes se sont manifestés avec éclat dans deux affaires qui ont révélé la nature du régime et l'incapacité de le qualifier pour ce qu'il est. Développées toutes deux en 2020, elles débordent déjà sur la nouvelle année.

## LA GESTION ADMINISTRÉE DE L'INFORMATION SUR LE CORONAVIRUS

La première est l'affaire du coronavirus, détecté en premier à Wuhan et qui fait le tour du monde (86 millions de contaminés ; 1,87 million de morts au 6 janvier) en provoquant une récession économique un peu partout. Le parti a commencé par réprimer les lanceurs d'alerte (décembre 2019, janvier-février 2020) ; puis il a reconnu les faits – au moins en partie – en se réservant le monopole de l'information. Il n'était pas question de laisser quiconque enquêter sur l'étendue du désastre, de confronter la réalité de la rue aux déclarations officielles, de

photographier le désarroi populaire pour le diffuser sur les réseaux sociaux. Venus observer sur place les dégâts de l'épidémie, de simples citoyens ont très vite été arrêtés et plus tard condamnés pour avoir voulu vérifier si le parti disait la vérité. Après avoir collecté et diffusé des informations, Li Zehua, Fang Bin, Chen Qiushi, Zhang Zhan<sup>3</sup>, pour ne citer que quelques-uns, ont été repérés par le réseau de surveillance informatisé ; ils ont disparu ou ont dû se taire.

L'avocate venue de Shanghai Zhang Zhan, accusée de « susciter des querelles et de créer des troubles », a été condamnée ce 28 décembre à quatre ans de prison après un procès de deux heures et demie, où le tribunal n'a pas jugé bon d'examiner le contenu des cent vingt vidéos prises sur place. Zhang Zhan avait fait une grève de la faim ; elle a comparu en fauteuil roulant, suite aux violences subies en détention.

Le chef de l'État français a déclaré en public qu'il s'était passé « quelque chose » à Wuhan et qu'il fallait que les dirigeants chinois s'expriment à ce sujet. Mais Beijing n'a pas cru devoir répondre au besoin général d'information exprimé par les dirigeants et les scientifiques étrangers. Le pouvoir a jeté le trouble dans les esprits en insinuant que le virus de Wuhan venait probablement d'ailleurs. La première mission de l'Organisation mondiale de la santé avait loué la Chine en février sans avoir pu se rendre à Wuhan ; la seconde travaillera sagement dans les jours qui viennent sous la conduite de l'administration chinoise et pour répondre aux questions posées par cette dernière.

Aucune demande d'envoi d'une mission indépendante de scientifiques n'a été satisfaite. Tout au contraire, Beijing considère désormais qu'une telle requête procède d'un sentiment d'hostilité, lequel appelle des sanctions. C'est précisément pour cette raison que les relations avec l'Australie se sont détériorées et que ce pays n'a pu cet hiver exporter ses homards et ses langoustes vers la Chine, dont la classe bourgeoise est grosse consommatrice en fin d'année ; avec pour contrepartie un effondrement des cours en Australie qui ruine les pêcheurs.

On comprend ce refus d'ouverture à l'enquête indépendante étrangère : un lanceur d'alertes anonyme a fait parvenir à la chaîne CNN, qui l'a révélé le 1<sup>er</sup> décembre 2020, un

2. *Que l'on compare la clarté avec laquelle l'U.E. condamne pour ses élections truquées le dictateur biélorusse Lukachenko, avec le silence continu observé quant au refus chinois d'élections libres pendant plus d'un demi-siècle. Quand elle ne risque rien, l'Europe ose les grands mots, voire les insultes ; quand la partie adverse est redoutable, elle « n'écoute que son courage, qui ne lui dit rien » (Jules Renard) et se tait ou ne parle que pour la forme.*

3. *Ces journalistes improvisés méritaient doublement le respect. D'abord ils n'étaient mus que par le désir de savoir et de faire connaître par-delà les communiqués officiels ce qui se passait réellement, alors que les premiers lanceurs d'alerte avaient été mis au pilori et qu'ils pouvaient, eux-mêmes, subir le même sort ; ensuite, ils se rendaient dans le foyer même de l'épidémie dont on ne savait encore pas grand-chose et risquaient manifestement leur vie.*

rapport de 117 pages du Centre de contrôle et de prévention des maladies pour la province du Hubei. Selon ce « document interne, à garder confidentiel » et considéré pour l'instant comme fiable, les cas de grippe y avaient augmenté de manière fulgurante dès le mois de décembre 2019 dans des villes proches de Wuhan ; les décès dans le personnel médical étaient tus en février 2020 pour ne pas alimenter la fronde survenue dans les milieux sociaux, après la mort le 7 février du médecin lanceur d'alerte Li Wenliang. Autre dissimulation : le chiffre officiel des contaminés à cette époque n'était que le tiers des cas réellement recensés. Quatre mois plus tard, le 7 juin, le gouvernement affirme pourtant dans un livre blanc qu'il a toujours publié des informations sur l'épidémie d'une manière « opportune, ouverte et transparente<sup>4</sup> ».

À l'abri de toute vérification d'observateurs indépendants, le pouvoir chinois a pu jouer de la crédulité extérieure, diffuser des informations choisies ou des statistiques administrées. Il est même parvenu à se faire passer parfois, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, pour le champion de la lutte contre le coronavirus grâce au confinement très strict imposé dans l'agglomération de Wuhan. Cette efficacité prouverait la supériorité du régime chinois, comparé aux nations à prétentions démocratiques. Mais d'autres pays ont fait mieux que lui et sous un régime de liberté : la Corée du Sud, la Nouvelle-Zélande ou encore Taiwan, Taiwan auquel est toujours refusé un simple siège d'observateur au sein de l'Organisation mondiale de la santé depuis que ses habitants ont à deux reprises élu une présidente autonomiste qui refuse d'affirmer l'appartenance de l'île à la Chine.

## DISPARITION EN SIX MOIS DE LA DÉMOCRATIE À HONGKONG

Ce qui s'est passé en un semestre dans l'ancien territoire britannique est un modèle du genre. La population avait en 2019 défilé à deux millions d'individus pour rejeter un projet de loi d'extradition vers la Chine et réclamé le suffrage universel ; elle avait voté la même année pour le camp démocratique dans dix-sept des dix-huit districts lors des dernières élections locales libres, montrant ainsi sa volonté de garder son statut et sa défiance envers le pouvoir central. Cette opposition ouverte était inacceptable à Beijing, qui l'a réglée sans que la protestation internationale aille au-delà du murmure.

Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2020, la loi sur la Sécurité nationale prise à Beijing par le Comité permanent de l'Assemblée chinoise a servi de cadre à toutes les mesures administratives, policières, judiciaires qui ont suivi. La loi violait ouvertement la loi fondamentale de Hongkong, selon laquelle les décisions concernant le territoire devaient se prendre sur le territoire. Rédigée en termes volontairement flous et ambigus, elle donnait toute latitude à Beijing pour assujettir les sept millions et demi d'anciens citoyens britanniques. De temps à autre, si c'était jugé utile, le gouvernement du territoire a invoqué avec hypocrisie la lutte contre l'épidémie de coronavirus pour suspendre les procédures démocratiques.

L'opération s'est déroulée par étapes. Tout d'abord, le gouvernement local a décidé de mettre sous le boisseau le projet de loi d'extradition qui avait tant effrayé la population ; un certain calme est revenu. Puis le Conseil législatif a invalidé l'élection d'une poignée de jeunes élus démocrates ; motif : ils refusaient en début de session de prêter serment d'allégeance au pouvoir central ou – ce qui revient au même – prononçait le serment de manière suffisamment burlesque pour que l'on conteste leur sincérité. Ensuite, le Comité permanent de l'Assemblée à Beijing s'est substitué aux autorités locales pour adopter la loi de Sécurité nationale et les institutions basculèrent. Il leur incombait désormais de réprimer à l'égard de quiconque et pas seulement des citoyens de Hongkong « *la sécession, la subversion, le terrorisme et la collusion avec des forces étrangères* ».

À l'automne, la désignation d'un nouveau Conseil législatif fut reportée d'un an au nom de la politique sanitaire ; le pouvoir affirma que la séparation des pouvoirs n'était plus un principe convenant au territoire et s'autorisa à choisir les juges ; le Parquet central chinois peut faire appel des décisions prises par les tribunaux de Hongkong. Le pouvoir local entreprit de réfléchir à un mode de scrutin pour la désignation du gouvernement en 2022 qui lui serait plus favorable que celui, déjà passablement biaisé, qui lui avait, jusque-là, assuré une majorité. Il s'agirait notamment d'exclure du corps électoral les conseillers de district, parmi lesquels on compte encore bon nombre de contestataires.

Le camp pro-Beijing, qui gardait auparavant un profil bas au nom de la sagesse et de la discrète gestion des intérêts économiques, engendra une formation politique

4. Si la gestion de l'épidémie fut irréprochable, on ne voit pas ce qui justifierait d'empêcher la visite d'experts étrangers, lesquels pourraient en faire profiter la communauté internationale. La vérité est que le chef du parti craint d'être mis en cause. Un homme d'affaires, personnalité du Parti connue pour son franc parler, Ren Zhiqiang avait osé traiter Xi Jinping de clown ; il a été condamné à dix-huit ans de prison (pour corruption car le tribunal ne pouvait donner le vrai motif de l'ordre de condamnation qu'il avait reçu). Pour des critiques de même nature, le professeur de l'université Qinghua Xu Zhanguan a perdu sa chaire d'enseignement et est frappé d'assignation à résidence.

## Emprisonner les demandeurs de suffrage universel

Les arrestations commencèrent dès le premier juillet 2020, date d'entrée en vigueur de la loi. Il devint délictueux de s'interroger sur l'indépendance du territoire, même à mots couverts. Ayant valeur rétroactive, la loi permettait de réprimer toutes les manifestations de l'année précédente contre la loi d'extradition ; les affrontements avec la police ou les violations de bâtiments administratifs étaient présentés comme des actes de terrorisme. Les organisations indépendantistes qui, naguère encore, avaient le vent en poupe chez les jeunes, furent dissoutes.

Le 2 décembre, trois des animateurs les plus en vue de la résistance au pouvoir central, Agnes Chow, Ivan Lam et Yoshua Wong ont été condamnés à dix mois, sept mois et treize mois et demi de prison pour leur participation à une manifestation du 21 juin 2019 aux abords du quartier général de la Police.

Les arrestations depuis cette dernière date s'élèvent à quelque dix mille. La frêle Agnes Chow se trouverait dans un quartier de haute sécurité, où les auteurs de crimes violents, meurtriers et trafiquants de drogues sont détenus dans la solitude.

Les arrestations ont continué en début d'année 2021 et ont même pris de l'ampleur.

Le 6 janvier, la police a arrêté cinquante-trois personnalités de l'opposition démocrate, dont d'anciens élus et de jeunes militants. Le motif : elles auraient participé à l'organisation d'élections primaires à l'été 2020, dont l'objet était d'identifier les trente-cinq meilleurs candidats pour les élections au Conseil législatif (scrutin supprimé depuis). Ces primaires procèdent du même esprit que celles qu'organisent les partis politiques en France avant des votes décisifs pour maximiser leurs chances de gagner la majorité. De fait, la majorité pouvait changer à Hongkong, mais vouloir y parvenir, fût-ce par la voie des urnes, c'était vouloir renverser le pouvoir et « subvertir le pouvoir d'État » : autrement dit, vous pouvez vous présenter aux élections, mais il est criminel de vouloir être élu si vous n'êtes pas du parti au pouvoir. Dans la journée, l'Union européenne, qui venait le 30 décembre de signer avec la Chine un accord sur les investissements présenté comme une importante victoire, a demandé, sûre de ne pas l'obtenir, la libération immédiate des détenus. Elle étudierait d'éventuelles sanctions. Qui peut croire que ces menaces timides vont effrayer le gouvernorat de Hongkong et, à Beijing, le sommet du parti chinois...

ouvertement favorable au pouvoir central. La bourgeoisie locale et une bonne partie du monde universitaire avaient plus à perdre qu'à gagner en se rebellant ; ils se turent par prudence. Quant aux enseignants, ils délaissent désormais les sujets « sensibles ».

Les pressions sur la presse se sont intensifiées. Le patron du journal indépendant MingPao, Jimmy Lai, a été perquisitionné et accusé de fraude et de « collusion avec une puissance étrangère » pour avoir accordé des interviews à des médias internationaux. Incarcéré le 3 décembre puis relâché, il est retourné en prison le 31 décembre jusqu'à la fin février au moins, sur appel du département de la Justice. Les librairies et les éditeurs indépendants ont disparu depuis plus d'un an. Imitant le pouvoir central, les autorités poursuivent les opposants et manifestants de 2019 avec de faux motifs d'inculpation : falsification, corruption, blanchiment d'argent sale, fraude fiscale, réunions illégales, etc.

La mauvaise foi est poussée parfois jusqu'au ridicule : le 29 décembre, Zhong Hanlin (19 ans) a pris quatre mois de prison pour « rassemblement non autorisé » et « profanation du drapeau national » : le 14 mai 2019, il avait arraché le drapeau chinois que brandissait un groupe de manifestants pro-Beijing et l'avait balancé dans les airs. Pour que son arrestation le 27 octobre, à proximité

du consulat des États-Unis où il voulait demander asile, entre dans le cadre de la loi sur la sécurité, il fut initialement accusé de « manœuvres séditeuses » et de « blanchiment d'argent ».

Dans de telles circonstances, il n'y a rien d'étonnant à voir une partie de la population – notamment parmi les jeunes – décider de « voter avec ses pieds » c'est-à-dire s'exiler. C'est le cas d'activistes connus comme Alex Cow, Nathan Law ou Ted Hui, sensibles aux offres d'asile politique extérieur (aucune n'est venue de la France...). Mais s'évader du territoire est une infraction. Au mois d'août, douze jeunes partis en bateau pour Taïwan ont été arrêtés à soixante-dix kilomètres du territoire. Bien que citoyens de Hongkong, ils ont été transférés en Chine, jugés fin décembre à Shenzhen (Guangdong) et le 28 décembre condamnés – exceptés deux mineurs – à des peines allant de sept à trois ans de prison. Ni les parents, ni les diplomates n'ont pu assister au procès. Leurs familles avaient désigné deux avocats pour les défendre : le tribunal de Shenzhen a récusé ceux-ci et les a empêchés de voir leurs clients, imposant à ces derniers des avocats choisis par lui, une pratique fréquente en Chine pour les affaires « sensibles ».

Quant aux deux avocats récusés, ils risquent fort de perdre leur licence

professionnelle. Ils ont reçu tous deux des notes en ce sens en provenance des bureaux provinciaux de la justice du Henan et du Sichuan, sans avoir été informés de la moindre procédure d'enquête ; aucune des deux notes ne fait allusion au procès de Shenzhen. Ren Quanni avait défendu l'avocate Zhang Zhan condamnée le mois dernier pour son enquête à Wuhan (voir plus haut). Son confrère Lu Siwei avait plaidé en juillet pour le poète dissident Wang Zang et son épouse Wang Li, accusés de « subversion du pouvoir d'État ».

Coronavirus, absorption de Hongkong, scandale des camps du Xinjiang, l'image internationale de la Chine s'est dégradée. Pour faire meilleure figure, la diplomatie chinoise a déployé beaucoup d'efforts et multiplié ses contacts extérieurs. Elle a tiré parti des velléités isolationnistes des États-Unis. Et nombre de pays l'ont aidée à faire meilleure figure, dans la zone Asie Pacifique comme en Europe, ainsi qu'on vient de le voir avec l'Accord Global sur les Investissements conclu ce 30 décembre entre le président chinois Xi Jinping, la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, le président du Conseil européen Charles Michel, la présidente du conseil de l'Union européenne Angela Merkel et le président français Emmanuel Macron.

## DES PROMESSES SANS RÉSULTATS CONCRETS

L'on peut juger de cet accord sur un plan strictement économique. Bien que ce soit sorti de notre propos, on est bien obligé de s'interroger la portée d'un texte cadre dont tous les volets pratiques restent à négocier, à co-écrire et même à traduire. Il a fallu plus de sept ans pour s'entendre sur les principes. Seules des discussions pied à pied impliquant chaque secteur privé et public des deux côtés, dont un côté européen rarement unanime, en détermineront les résultats. Il faudra donc beaucoup de débats, de signatures et de procédures de ratification avant d'aboutir, et d'aboutir à des résultats probablement modestes. Les pays européens sont coutumiers de fêter les victoires avant de les avoir obtenues, tels « *la poule qui chante avant d'avoir pondu l'œuf* ».

L'accord du 30 décembre a une autre portée, bien réelle : il contribue à redonner bonne figure au régime chinois, en lui prêtant des intentions de bon aloi ; il stipule des engagements qui n'engagent pas et des promesses à ne pas tenir, en particulier s'agissant des droits de l'Homme.

Le texte, par exemple, demande à Beijing

de ratifier quatre conventions de l'Organisation internationale du travail, dont l'interdiction du travail forcé. Ce n'est pas contraignant puisque la Chine affirme qu'il n'y a pas trace de travail forcé sur son territoire. De plus, elle ne s'engage qu'à déployer « *des efforts continus et soutenus en vue de la ratification* » sans promettre nulle part de ratifier. Au total donc, l'accord organise solennellement « un coup d'épée dans l'eau » qui permet à l'Union européenne de se réjouir d'une victoire fictive<sup>5</sup>. De toutes façons, rien n'a changé au Xinjiang dans ce vaste réseau dit de « formation professionnelle » et rien vraisemblablement ne changera.

L'accord demande encore à Beijing de ratifier le Pacte sur les droits civiques et politiques. La Chine s'engage à le faire avant fin mars 2021. Là encore, on ne voit pas les contraintes. La Chine a déjà signé le Pacte, n'a jamais reconnu la moindre infraction, alors que le Parti, l'administration, la police et les tribunaux en commettent chaque jour. Comment lutter contre les dénis de réalité et les tromperies d'un interlocuteur sinon en le traitant clairement de menteur, ou bien en s'esclaffant bruyamment pour montrer qu'on ne croit pas aux sornettes ? Mais l'Union européenne est une instance policée, trop polie pour oser une attaque frontale. Et les milieux d'affaires s'en voudraient de perdre des contrats pour une question d'honneur ; ils s'impatientent : pourquoi toujours « chercher la petite bête », la petite bête des droits de l'Homme refusés à un milliard d'êtres humains ?

Si ses retombées économiques positives sont incertaines, l'accord aura du moins un effet négatif : il va effacer le discrédit international qui frappait le régime chinois depuis le début de l'année, discrédit qui, à l'intérieur, commençait à délier les langues. Le pouvoir montre à la population qu'il garde toute sa puissance de négociation et que le rêve d'ascension nationale garde toute sa force. Pour les économistes officiels, le pays vient de signer son plus important accord depuis l'entrée à l'Organisation mondiale du commerce en 2001 ; sans doute, cela suffit-il pour l'usage intérieur. Au demeurant, il va de soi que le pouvoir chinois saura rejeter les dispositions du document qui mettent en cause ses pratiques de toujours : pas plus que du temps de Hitler, de Staline ou de Brejnev, on n'obtient par signature une conversion à la démocratie et personne n'a jamais vu d'injonction efficace au suicide politique.

5. Citons la réaction twittée du ministre chargé du commerce extérieur : « *L'engagement de la Chine à ratifier les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail sur la lutte contre le travail forcé était nécessaire. C'est que nous avons obtenu.* ». M. Riestler se flatte ainsi d'avoir décroché une promesse dans un domaine où la partie chinoise se dit non concernée. Pour avoir fait des écoles de commerce, le ministre n'en est pas moins resté un enfant de chœur.

## VICTOIRE DE L'ÉCONOMIE EUROPÉENNE... OU BOURDE MONUMENTALE ?

En matière de droits de l'Homme, le Parlement européen parle plus librement que la Commission de l'Union européenne<sup>6</sup>. Nombre de ses membres se montrent plus que réservés à l'égard de l'accord du 30 décembre qu'ils auront à ratifier, particulièrement après les dernières arrestations de Hongkong (voir plus haut). Celles-ci sont survenues le 6 janvier, donc après juste une semaine, alors que, comme on dit, l'encre des signatures était à peine sèche. À croire qu'en les reportant de quelques jours seulement, Beijing avait voulu narguer les autorités européennes, tester leur capacité à avaler les couleuvres et souligner le peu de cas qu'il faisait des professions de foi libérales. Bref, savoir, selon une tactique éprouvée, « *jusqu'où il pouvait aller trop loin* » et faire perdre la face à ses interlocuteurs de la veille.

Le président de la Commission du Commerce international Lange s'interroge : « *Il est difficile de comprendre comment la Chine et l'Union européenne peuvent prétendre partager et promouvoir des valeurs communes quand on observe la situation présente. Personne ne doit commettre l'erreur de croire qu'il existe des majorités garanties pour n'importe quelle négociation... Nous n'avons manifestement pas là les bases d'une coopération constructive* ». L'ancien premier ministre belge Verhofstadt assure : « *Nous ne ratifierons pas l'accord sans engagements et preuves d'une amélioration pour les droits de l'Homme des Hongkongais, des Ouïghours et des Tibétains* ».

La réponse des partisans de l'accord est classique et repose sur un continuel distinguo : les droits de l'Homme sont une chose ; les problèmes d'investissements et de commerce en sont une autre ; on a besoin de la Chine pour protéger l'environnement<sup>7</sup>.

Les Britanniques se mordent peut-être les doigts d'avoir si mal protégé leurs anciens ressortissants. En tout cas, pour l'ancien gouverneur de Hongkong Chris Patten, la conclusion de l'accord est une « *gaffe stratégique monumentale* » qui empêchera, si les choses continuent et faute de concertations avec les États-Unis, « *qu'on prenne au sérieux les prétentions européennes de devenir un acteur économique et politique mondial* ».

La question reste la même après des décennies de rencontres franco-chinoises ou européo-chinoises sur les droits de l'Homme.

Ces colloques épisodiques non seulement n'ont pas atténué d'un pouce le mépris du Parti pour les libertés de ses sujets, mais ils se sont parfaitement accommodés depuis huit ans de la monopolisation du pouvoir par un homme ou un groupe d'hommes soucieux avant tout d'accumuler de la puissance pour affronter le reste du monde.

## ÊTRE PARTOUT PRÉSENT PAR LA DIPLOMATIE

Le régime veut redresser son image. Pour lui l'important, c'est qu'en signant des accords, en occupant des positions avantageuses sur la scène internationale, en s'asseyant autour d'une table, en paraphant avec l'Union européenne des textes de principes, il se pose en interlocuteur acceptable et se procure un brevet d'honorabilité. Il fait oublier sa gestion initiale d'un coronavirus qui maintenant infecte la planète, sa destruction des libertés de Hongkong et la répression impitoyable qu'il mène depuis des années au Turkestan oriental.

Ces derniers temps, le régime a cherché à s'introduire dans le plus d'accords régionaux ou mondiaux possibles ; l'accord avec l'Union européenne n'est qu'une pièce dans un ensemble. La Chine dit maintenant souhaiter la création d'une vaste zone Asie-Pacifique de libre-échange, ce qui aurait le double avantage d'occuper une position dominante dans une zone stratégique et de paraître se conformer aux grands principes libéraux de l'Organisation mondiale du commerce.

Cette volonté s'est exprimée à deux reprises en novembre. Comme avec le dernier accord avec l'Europe, il s'agissait d'exploiter l'affaiblissement international des États-Unis lié aux foudres de son fantasque président. Même si leur portée immédiate était réduite, les choix chinois s'inscrivent dans une stratégie globale qui mérite attention.

The Regional Comprehensive Trade Agreement (RCEP) in Asia signé le 15 novembre par quinze pays de la zone Asie-Pacifique permet de réaffirmer des liens, même avec des pays plus ou moins réservés ou hostiles comme l'Australie, le Japon, la Corée du Sud, la Nouvelle-Zélande. Au total, la zone concernée représente un tiers de la population et produit un tiers du PIB de la planète. Poids lourd de l'ensemble, la Chine montre qu'elle est toujours un interlocuteur dans le concert des nations.

Le 20 novembre, Xi Jinping a déclaré que la Chine envisageait d'entrer dans le Comprehensive and Progressive Trans-Pacific Partnership (CPTPP) qui a pris la place du

<sup>6</sup> Son prix Sakharov a honoré trois dissidents et victimes de la répression chinoise comme Wei Jingsheng (1996), Hu Jia (2008), le Ouïghour Ilham Tohti (2019).

<sup>7</sup> Même si le premier pollueur mondial a obtenu, en tant que pays en voie de développement, le droit d'accroître ses pollutions pour toute la décennie qui s'ouvre et renvoie sa neutralité carbone à 2060, autrement dit à la Saint-Glinglin, à Pâques ou à la Trinité ; même si elle continue d'ouvrir de nouvelles mines de charbon.

Trans-Pacific Partnership de la période Obama. Ce dernier accord excluait la Chine et Donald Trump s'en était retiré dès son entrée en fonction. S'il en était ainsi, on assisterait à la première et symbolique substitution de pouvoir, la Chine s'installant tout simplement dans le fauteuil de l'Amérique.

Les sourires qui accompagnent ces initiatives pourraient laisser croire à un assouplissement de la diplomatie chinoise. Tel n'est pas le cas : à cause des traumatismes de l'année dernière, Beijing a plus ou moins clairement défini six casus belli ; ses interlocuteurs de l'Union européenne ont bien compris qu'il fallait les respecter ou se contenter de les effleurer. Bref, il est malvenu de dénoncer les camps du Xinjiang et la fin de l'autonomie de Hongkong, de critiquer la volonté de récupérer Taïwan par tous moyens, de refuser le réseau chinois de la 5G, de révéler des opérations d'espionnage et enfin de parler de la gestion mensongère du Coronavirus. On remarquera que tous ces points délicats se rapportent à la capacité du pays de se projeter vers l'extérieur, y compris dans le cas du Xinjiang conçu comme un espace d'expansion vers l'Asie centrale et vers l'Europe.

La politique extérieure chinoise en définitive est étroitement liée à la politique intérieure. Une montée en puissance sur la scène internationale et le rejet de la prééminence américaine supposent, pour la tranquillité intérieure, le contrôle et la réduction des contestations apparues dans la population chinoise et dans les minorités des marches frontalières. La gestion économique-sociale poursuit le même objectif : la part réduite des salaires dans les prix de vente permet aux entreprises une accumulation qui a peu d'équivalent hors du pays et qui permet l'expansion extérieure.

Ce bloc est trop compact pour être sensible à des critiques de détail ; le problème qu'il soulève est global et se pose dans un cadre nouveau. On ne bougera pas de l'extérieur cet ensemble en s'en prenant tour à tour qui, au refus d'élections libres ; qui, à l'absence de séparation des pouvoirs ; qui, au défaut de marché financier ; qui, au déni des cultures locales ; qui, au rejet de syndicats libres ; qui, à la censure de la presse ; qui, à la surveillance de l'internet ; qui, à la systématisation des contrôles personnels par l'extension de l'intelligence artificielle ; qui, à la cruelle répression des sectes et des religions ; qui, aux mauvais traitements et tortures infligés aux détenus ; qui, aux efforts du régime pour fédérer autour de lui aux Nations unies des coalitions de régimes non démocratiques ; qui, etc.

La prise en main de Hongkong fait redouter que les choses empirent. Beijing a décidé de ne plus respecter le principe Un pays, deux systèmes et a ouvertement violé l'accord passé avec la Grande-Bretagne et dûment enregistré aux Nations unies. L'Union européenne alors n'a rien dit de sincère qui vaille d'être cité ni fait quoi que ce soit. Comme le principe en question a d'abord défini la politique de réunification proposée à Taïwan (trois fois plus peuplé), on peut penser qu'un coup de force contre l'île ne provoquerait pas beaucoup plus de réactions ; la communauté internationale probablement n'y verrait pas grand-chose à redire. Il est même fort possible qu'il se trouve aux Nations unies une majorité solide de pays clients pour approuver l'annexion, soit par complaisance envers Beijing, soit par crainte d'un troisième conflit mondial.

**Alain Bouc**